

Réf: Dossier N° 138595

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORT INTERNATIONAL » en abrégé « SATI »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI BIA-SUD,
Lot 188, Ilot 118

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 31/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORT
INTERNATIONAL » en abrégé « SATI »

Objet :

- Transport de personnes
- Transport de biens
- Import - export
- Commercialisation de produits vivriers et bétails
- Achat-vente de marchandises diverses
- Prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI BIA-SUD,
Lot 188, Ilot 118

Dirigeant(s) : M DJERABE JULIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04967 du 06/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40306/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

